



Soutien à l'implantation d'équipements sportifs permettant le développement de nouvelles offres de pratiques

Objectifs

Afin de répondre au développement de nouvelles offres de pratiques et de sections loisirs au sein des clubs, la Région participe à l'implantation d'équipements sportifs légers.

Ces équipements permettent aux clubs et collectivités locales de proximité de mettre en place de nouvelles formes de pratique répondant aux attentes des licenciés et nouveaux publics.

Bénéficiaires

Peuvent bénéficier de l'aide les collectivités et leurs groupements propriétaires d'infrastructures sportives.

Caractéristiques de l'aide

Le dossier de demande de subvention doit parvenir à la Région préalablement à tout commencement d'exécution de l'opération.

Les équipements éligibles sont les terrains de football à 5, les terrains de basket-ball 3x3, les terrains de hand 4x4 et les terrains de beach handball et l'installation de poteaux de rugby.

Les projets doivent répondre aux cahiers des charges fédéraux et avoir obtenu un financement fédéral lorsqu'un fonds fédéral existe.

Le montant de la participation régionale est individualisé et plafonné à 30 000 € et 20 % du coût du projet HT. S'agissant de la discipline Rugby, au regard du coût moyen d'une opération d'installation de poteaux, le montant de la participation régionale est plafonné à 5 000 € et 40 % du coût du projet HT.

La participation minimale du maître d'ouvrage au projet est de 20 %. Une attention particulière est donc portée aux co-financements associés au projet.

Sont concernés en priorité les projets situés dans les villes moyennes et les territoires ruraux.

Les demandes d'aides sont instruites en lien avec les ligues concernées et les co-financeurs sollicités.

Contacts

Contacts

Marie-Laure MENANT

DJS

Service Sport

Chargée de gestion

02 31 06 89 49

marie-laure.menant@normandie.fr

Mylène DALIBERT

DJS

Chargée de projet sport

mylene.dalibert@normandie.fr